



AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA POINTE-BENSON

Soirée d'information citoyenne

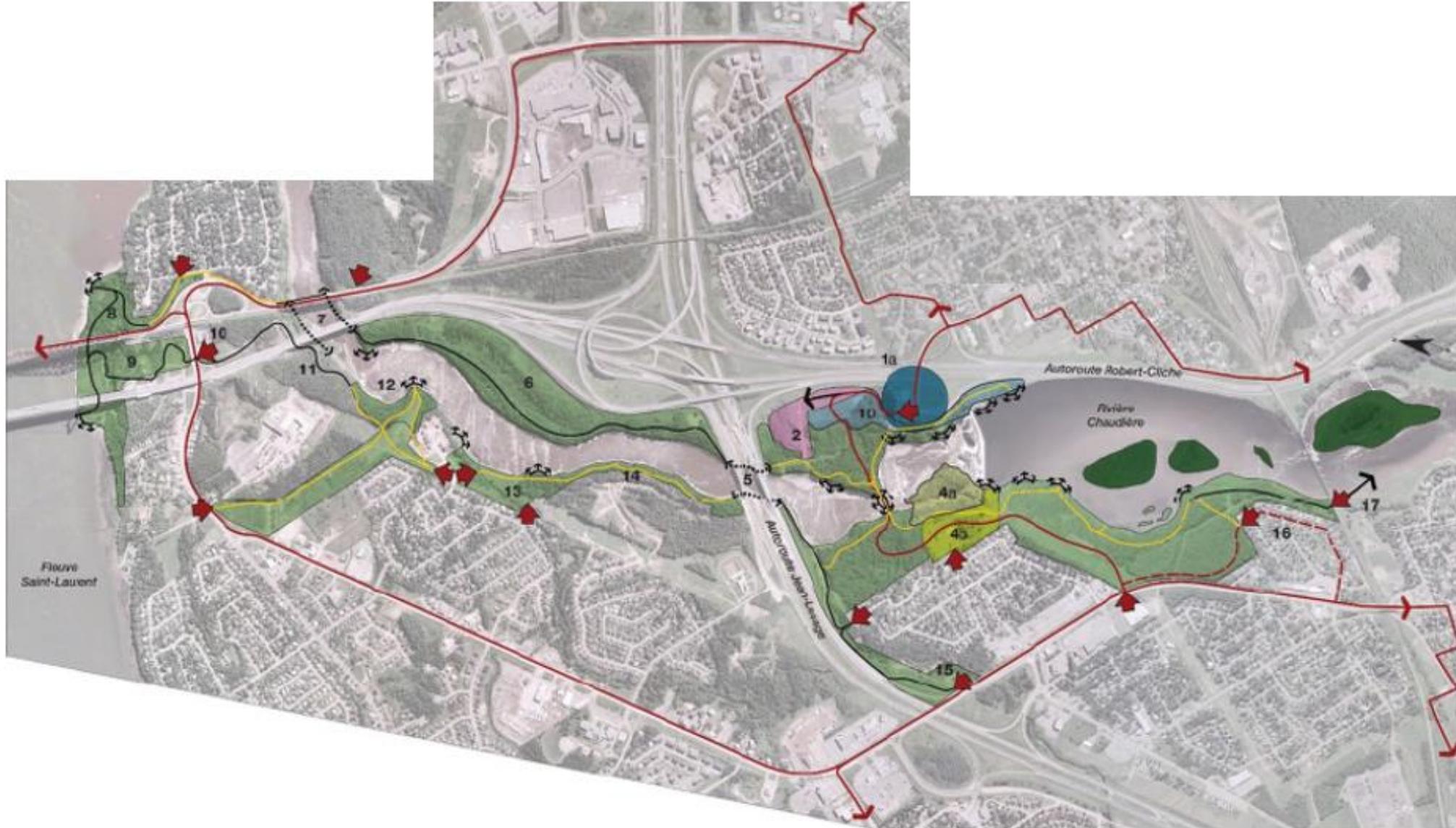
8 décembre 2020

- Améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population
- Développer des quartiers à échelle humaine
- Favoriser l'accessibilité au fleuve et à ses affluents
- Développer un réseau de grands parcs urbains
- Permettre l'interconnexion des réseaux cyclables, de manière sécuritaire et efficace

- Une fenêtre sur le fleuve et sur le temps : Un parc unique à Lévis et dans la région!
- La pierre angulaire d'une nouvelle dynamique d'ensemble pour le chemin du Fleuve
- Privilégier la sécurité des différents types d'utilisateurs
- Créer une voie multifonctionnelle conviviale et partagée
- Favoriser la circulation locale
- Répondre aux objectifs et orientations du Plan particulier d'urbanisme du Vieux Saint-Romuald







- Créer un parc fluvial incontournable à la hauteur du potentiel du site
- Mettre en valeur la richesse du patrimoine historique du lieu
- Intégrer un élément d'eau fort, attractif et interactif qui sera au centre de l'animation du parc
- Protéger et mettre en valeur les ouvertures vers le paysage fluvial
- Améliorer et consolider, de façon sécuritaire, les liens de circulation piétonnière et cyclable
- Créer une synergie entre les sites de la Pointe-Benson, du manoir Wade et du parc de l'Anse-Benson
- Intégrer la présence de l'usine de filtration à l'aménagement du parc
- Contribuer à la revitalisation du Vieux Saint-Romuald





Vestiges du manoir Wade



Vestiges du quai du bateau – Anse-à-l’Anguille



Usine de filtration



Mur de soutènement

Caractéristiques du site

- Charge historique unique
 - Présence autochtone remontant à 9500 ans
 - Régime français: pêche à l’anguille
 - Régime anglais: commerce du bois et chantier naval
 - Vestiges du quai du bateau à l’est du site
- Contraintes
 - Plaine inondable
 - État du mur de soutènement
 - Présence de l’usine d’eau potable
- Circulation
 - Voies de circulation étroites
 - Partage de la voie automobilistes et cyclistes
 - Passage sécuritaire de la Pointe-Benson au site du manoir Wade





- Créer un nouveau point d'intérêt majeur le long du fleuve
- Protéger et mettre en valeur les ouvertures vers le paysage fluvial
- Mettre en valeur le contexte patrimonial et historique de la pointe-Benson afin de permettre la découverte d'un des plus vieux sites d'établissement au Québec
- Offrir des usages diversifiés et des aménagements adaptés à différentes clientèles
- Prévoir une meilleure intégration de l'usine de filtration sur le site
- Contribuer à la revitalisation du secteur du Vieux-Saint-Romuald



- Revoir la géométrie de la rue et les espaces de stationnement afin de réduire la place dédiée à l'automobile et prévoir un meilleur partage de la route
- Améliorer le confort, la sécurité et l'efficacité des déplacements piétonniers et cyclables entre les différents lieux d'intérêt
- Relocaliser la piste cyclable
- Créer des espaces de stationnement le long et/ou en bordure de rue (à la hauteur de la Pointe-Benson et/ou de l'Anse-Benson),



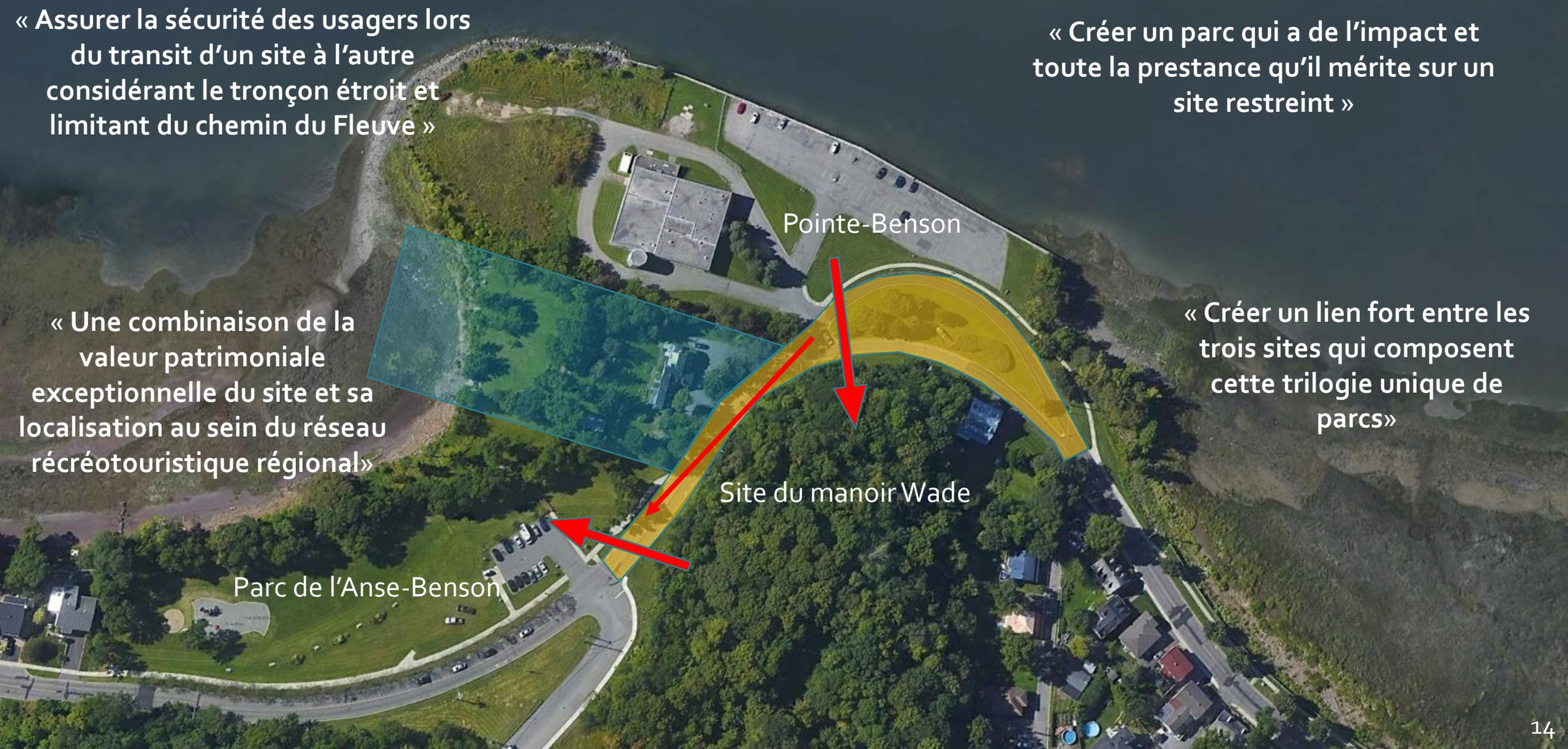
- Permettre d'affirmer l'unicité et la complémentarité de chaque secteur
- Améliorer et consolider les liens entre le futur parc de la Pointe-Benson, les vestiges du manoir Wade et le parc de l'Anse-Benson
- Mettre en valeur le contexte patrimonial et historique de la Pointe-Benson, et plus spécifiquement du manoir Wade, afin de permettre la découverte d'un des plus vieux sites d'établissement au Québec
- Protéger et mettre en valeur les ouvertures vers le paysage fluvial depuis le site du manoir Wade.

« Assurer la sécurité des usagers lors du transit d'un site à l'autre considérant le tronçon étroit et limitant du chemin du Fleuve »

« Créer un parc qui a de l'impact et toute la prestance qu'il mérite sur un site restreint »

« Une combinaison de la valeur patrimoniale exceptionnelle du site et sa localisation au sein du réseau récréotouristique régional »

« Créer un lien fort entre les trois sites qui composent cette trilogie unique de parcs »









- 1** Sentier de bois
- 2** Belvédère – secteur Est
- 3** Belvédère – secteur Ouest
- 4** Bloc sanitaire
- 5** Rivière d'eau
- 6** Élément d'eau
- 7** Rond point
- 8** Accès et descente
- 9** Estrade
- 10** Promenade
- 11** Lieu de rassemblement





1 = nouveau stationnement de 22 cases

2 = ajout de 22 cases au stationnement existant l'Anse-Benson pour un total de 42 cases

Grand total : 64 cases



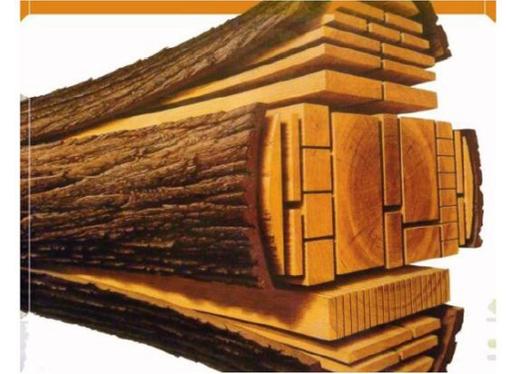


LE CARACTÈRE HISTORIQUE

Bois d'équarri

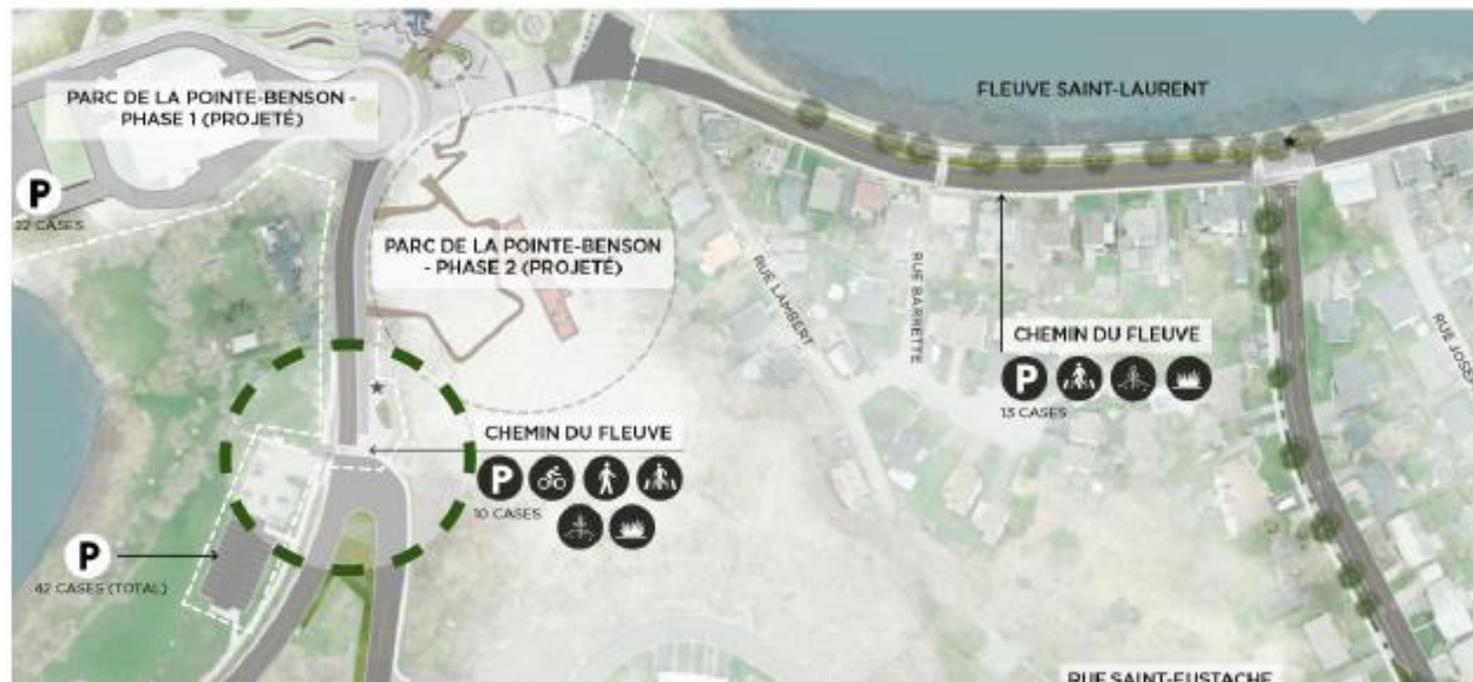
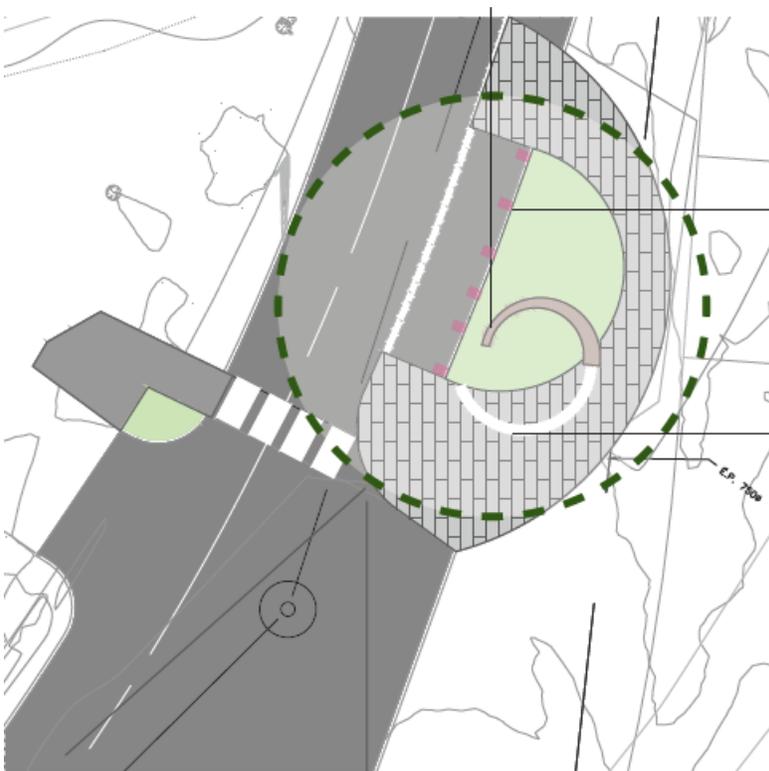


Moulin à scie



Pêche à l'anguille







CONCEPT GLOBAL DE L'INTERPRÉTATION DU SITE – 9 500 ANS

9 MILLÉNAIRES

9 TEMPS

9 REGARDS DIRIGÉS

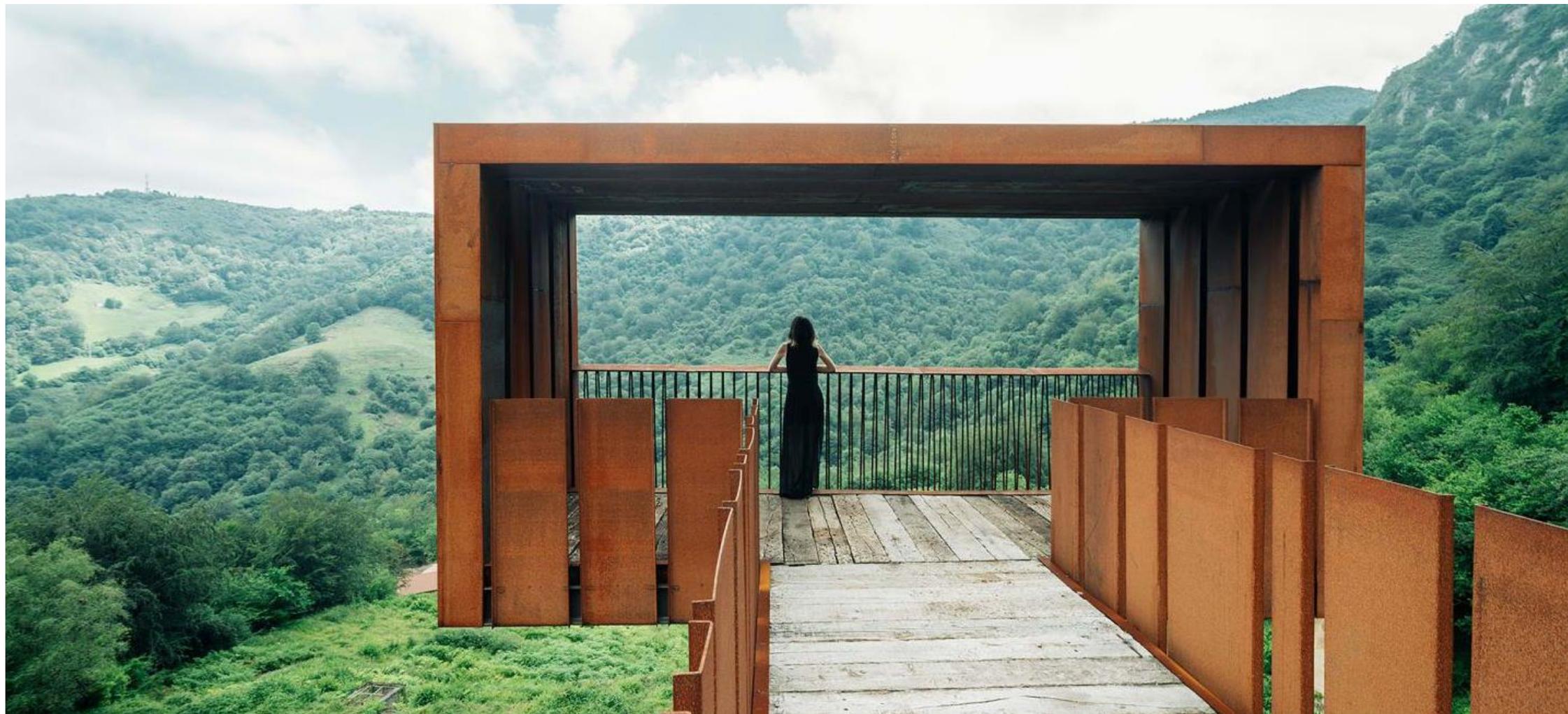
Titre suggéré :

LA POINTE-BENSON : 9 500 ANS EN 9 TEMPS

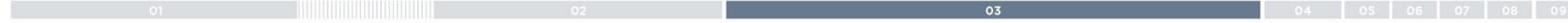
9 500 ANS EN 9 TEMPS

TEMPS	TITRE	PÉRIODE	ANNÉES
Temps 01	Un archipel et des phoques	Paléoindien récent	Entre 10 000 et 9 000 AA
Temps 02	S'installer quelques temps, chasser, pêcher...	Archaïque laurentien	5 500 à 4 200 AA
Temps 03	Effervescent carrefour d'échange	De l'archaïque laurentien à l'arrivée des Européens	4 200 AA à 1534
Temps 04	Eustache et les anguilles	Période de la Nouvelle-France	1534-1760
Temps 05	D'ouvriers et de bois New Liverpool	Période du Régime britannique	1760-1867
Temps 06	Un manoir sur la colline	Période du Régime britannique et Confédération I	1850-1960
Temps 07	Ce quai au centre du monde	Période du Régime britannique et Confédération II	1850-1920
Temps 08	Un rivage au rythme des marées	Période Confédération I	20e siècle
Temps 09	Faire revivre le passé Le projet Longwood	Période Confédération II	21e siècle

L'objectif du programme d'interprétation est de faire le lien entre la mission du projet et son programme d'aménagement, en plus de témoigner des richesses historique et archéologique du site de la Pointe-Benson.



PARC DE LA POINTE-BENSON **FAMILLE SIGNALÉTIQUE**

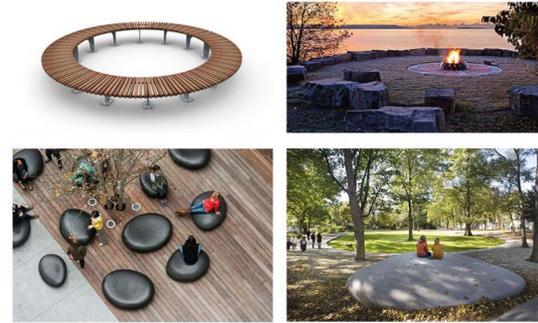


TEMPS 03 EFFERVESCENT CARREFOUR D'ÉCHANGE
 DE L'ARCHAÏQUE LAURENTIEN À L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS
 4 200 AA À 1534

PHOTOS DU SITE EXISTANT



CONCEPT PROPOSÉ

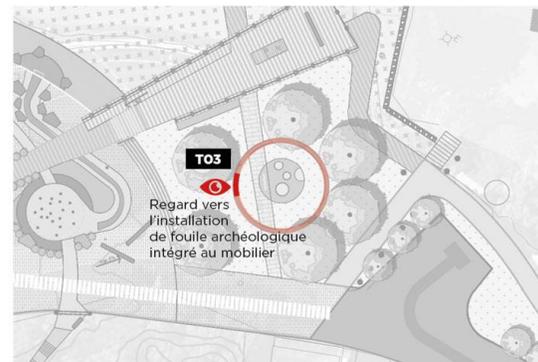


RÉFÉRENTS SIGNALÉTIQUES



VOLET JEUNESSE

POTENTIEL DE MATÉRIEL



CONSIDÉRATIONS...

Principales préoccupations

- Vitesse excessive
- Sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes
- Circulation de transit

Site de la Pointe-Benson

Site du manoir Wade

Parc de l'Anse-Benson

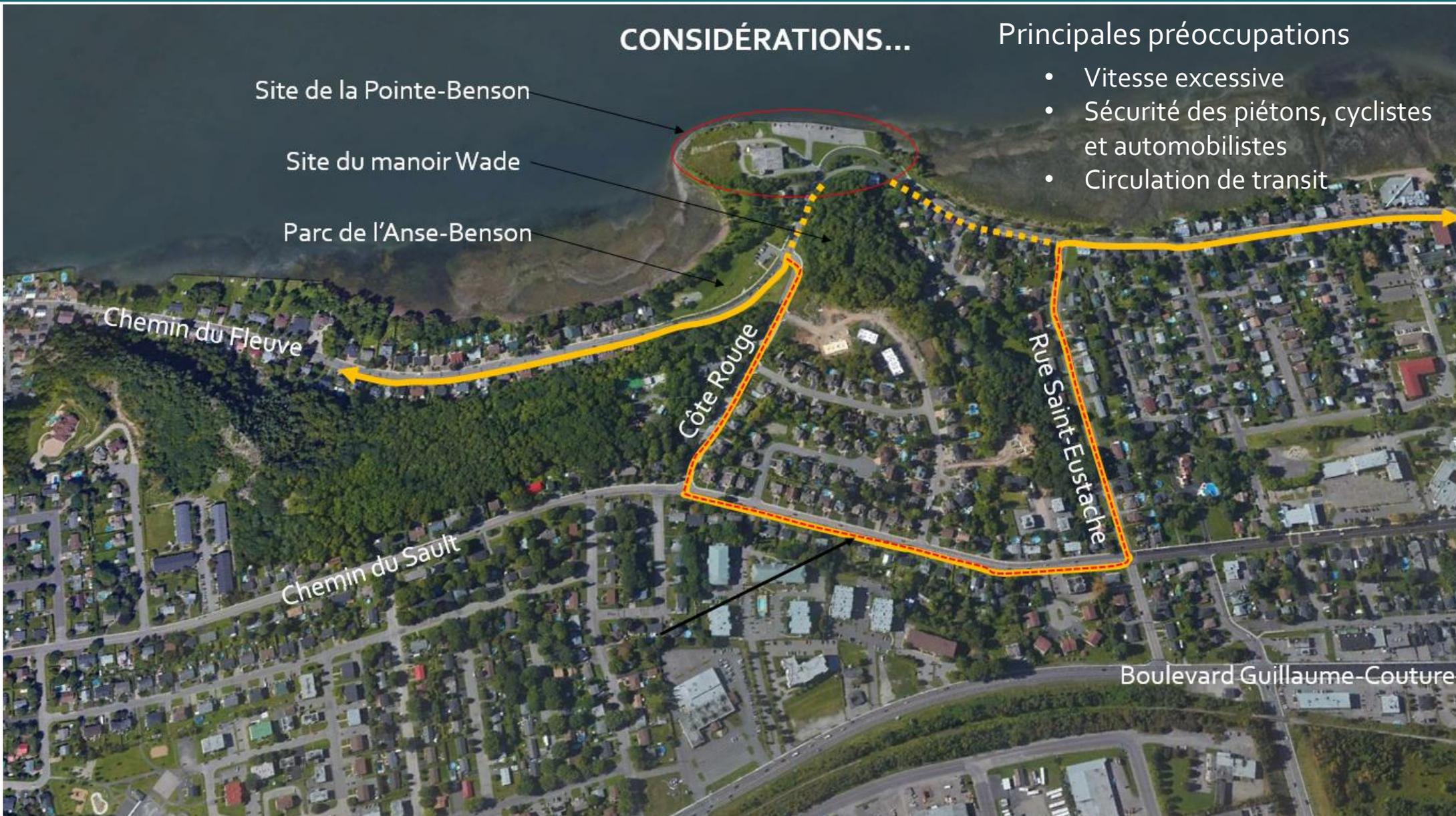
Chemin du Fleuve

Côte Rouge

Rue Saint-Eustache

Chemin du Sault

Boulevard Guillaume-Couture



Faits saillants:

- Réduction de l'ordre de 20% de la circulation en transit
- Respect des seuils de débit journalier :
 - rue locale : 3 000 véhicules par jour
 - rue collectrice : 3 000 – 10 000 véhicules par jour
- Achalandage à des fins récréatives et ludiques
- Mise en place de mesures d'atténuation : chemin du Fleuve, rue Saint-Eustache et Côte-Rouge
- Création d'une zone d'ambiance et d'un site exceptionnel
- Civisme et amélioration du comportement des automobilistes anticipés

Débit journaliers moyens annuels

Rue	SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO ACHALANDAGE PARC	
Chemin du Fleuve – secteur Ouest	1300	1150	} rue collectrice
Chemin du Fleuve – secteur Est	1650	1500	
Chemin du Fleuve – entre St-Eustache et le futur Parc	1450	600	
Côte-Rouge	800	1250	} rue locale
St-Eustache	1100	1450	



Objectifs

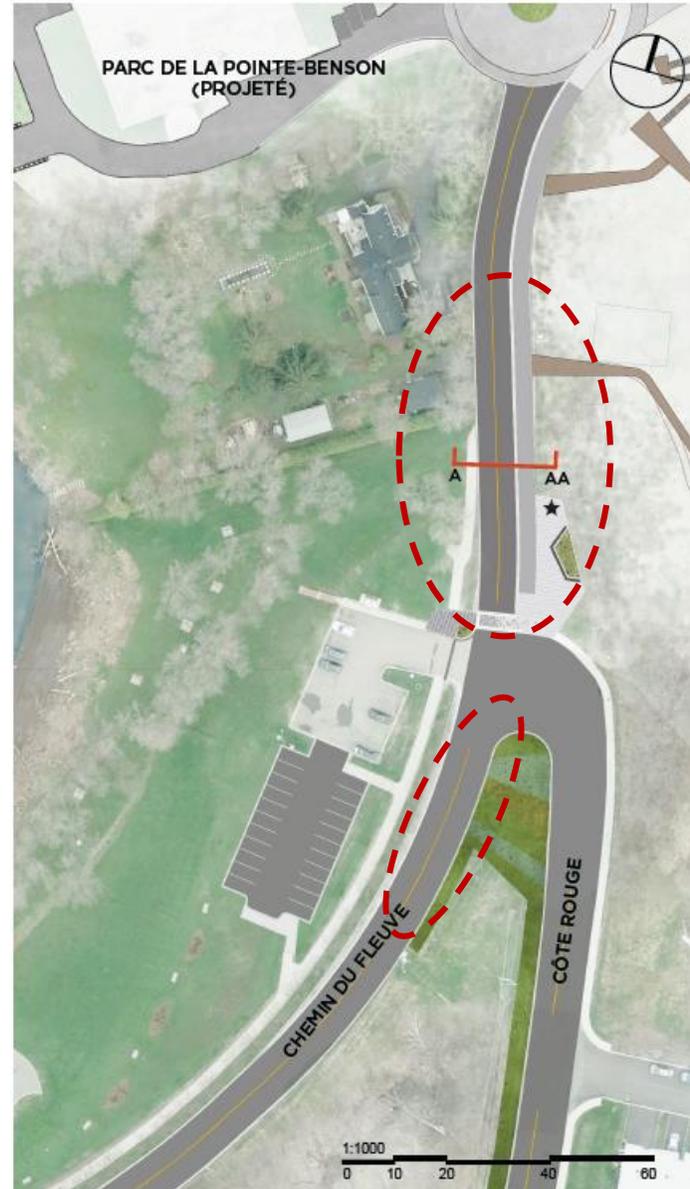
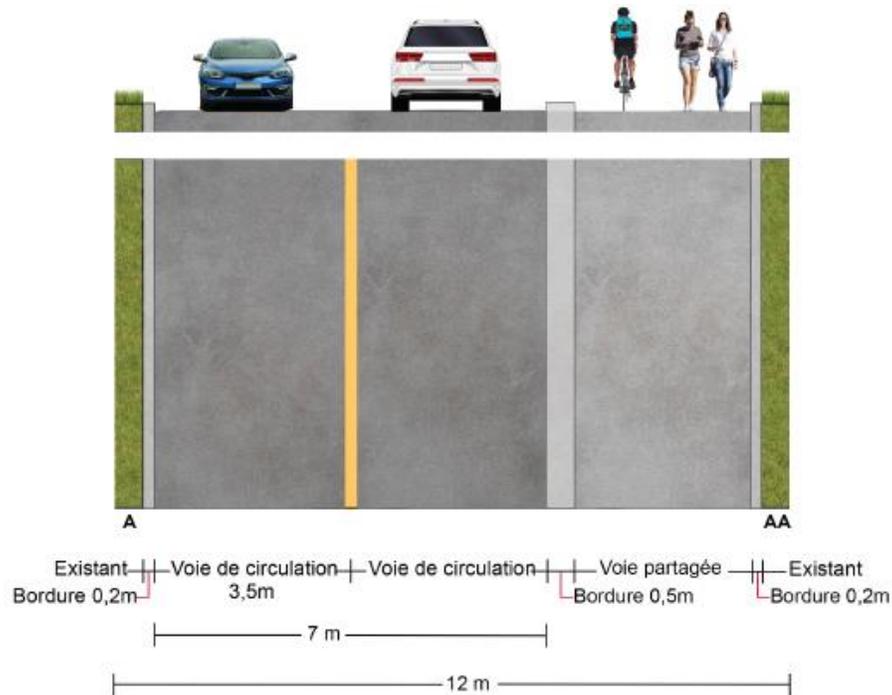
- Créer un quartier distinctif qui respire la qualité de vie, qui appelle à prendre un temps d'arrêt pour apprécier les lieux.

Actions envisagées

- Ajout d'une signalisation distinctive et de panneaux d'arrêts
- Zone d'entrée symbolique du secteur de la pointe-Benson
- Modification de la largeur des rues
- Ajout de voies partagées et trottoirs
- Diminution de la vitesse permise
- Ajout de zones végétales (arbres, arbustes, fleurs)
- Ajout de texture au sol
- Ajout de stationnements

Tronçon chemin du Fleuve entre le parc et l'intersection de la Côte-Rouge

- Réduction de la largeur de la chaussée à 7 m
- Ajout d'une voie partagée (piétons, cyclistes)



Face au parc de l'Anse-Benson

- Chaussée à 8,5 m
- Ajout de cases de stationnement



Intersection du chemin du Sault et de la Côte Rouge

- Ajout de panneaux d'arrêt
- Insertion de textures et de motifs sur la chaussée

Tronçon de la Côte Rouge entre le chemin du Sault et le chemin du Fleuve

Réduction de la largeur de la chaussée carrossable

- Ajout de cases de stationnement du côté est de la rue (présence du trottoir)
- Ajout d'une zone végétalisée



Aménagement paysager — Voie de circulation — Voie de circulation — Stationnement — Existant
 Bordure 0,2m | 3,5m | 3,25m | 2,25m
 ————— 9,2m —————



Interventions:

- Élargissement de la banquette végétalisée permet de :
 - Faciliter l'identification du stationnement sur rue
 - Réduire la distance de traverse pour piétons aux intersections
- Réduction de la largeur de la chaussée carrossable à 7 m
- Ajout de stationnements
- Ajout de textures et de motifs dans la chaussée:
 - Permet d'attirer l'attention du conducteur
 - Permet de marquer l'entrée dans le parc





Interventions:

- Réduction de la largeur de la chaussée
- Ajout de trottoirs de 1,8 m du côté ouest
- Ajout d'une banquette végétalisée de 1,8 m
- Ajout de marquage sur la chaussée pour les cyclistes
- Ajout de cases de stationnement du côté ouest





Interventions:

- Ajustement de la largeur de la chaussée
- Ajout d'avancées de trottoir sur chemin du Sault :
 - adaptées aux entrées et sorties d'autobus
- Insertion de textures et de motifs sur la chaussée :
 - permet d'attirer l'attention du conducteur
- Ajout de marquage sur la chaussée désignée aux cyclistes



Les coûts des travaux proposés

• Chemin du Fleuve (incluant intersection St-Eustache)	690 000\$
• Rue St-Eustache	1 135 000\$
• Intersection St-Eustache et chemin du Sault	145 000\$
• Côte-Rouge (incluant intersection chemin du Sault)	850 000\$
	<hr/>
	2 820 000\$

AVANT	APRÈS
Secteur non distinctif, aucune mise en valeur	Création d'un parc exceptionnel et d'une zone « protégée » distinctive (rues avoisinantes)
Importante circulation de transit	Élimination de la circulation de transit
Comportements inappropriés sur le site	Zone de quiétude, de détente, de contemplation
Vitesse et conduite dangereuse	Élimination des zones d'accélération
Inquiétudes quant à la sécurité des cyclistes, piétons et automobilistes	Cohabitation sécuritaire des usagers et clientèles : piste cyclable, rétrécissement chaussée, marquage, signalisation,
Stationnements / asphalte / îlot de chaleur	Espace verdure, parc avec zones d'ombre et de rafraîchissement
Infrastructures dégradées (mur de soutènement) et zone inondable non protégée	Réfection complète du mur Enrochement et protection du site
Aucune mise en valeur des vues sur le fleuve, des vestiges et de la valeur archéologique du site	Parc thématique unique, vues imprenables sur le fleuve, accès au fleuve

- Janvier à décembre 2020
 - Élaboration des esquisses
 - Définition de la programmation du parc
 - Élaboration du programme d'interprétation du site
 - Développement du concept
 - Conception des mesures d'atténuation volet circulation
 - Rédaction des plans et devis
 - Dépôt des demandes d'autorisation aux ministères concernés
- Avril 2021 à décembre 2022
 - Travaux (le site sera inaccessible pendant un peu moins de 24 mois)
 - Consolidation du mur de soutènement
 - Protection des rives
 - Aménagement du parc

Période de questions ... quelques petites consignes avant de procéder

Cette présentation sera disponible à compter du 9 décembre
sur le site web de la Ville de Lévis

Pour information, communiquez avec le Centre de service à la clientèle
en composant le 418 839-2002
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h en continu

Merci à notre partenaire

